

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE	1 ^{er} avril 2025
DATE DE CONVOCATION	26 mars 2025
DATE D’AFFICHAGE	03 avril 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	33
PRESENTS	22
PROCURATION(S)	10
VOTANTS	32

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **PREMIER AVRIL** DE L’AN DEUX MILLE VINGT CINQ à 19H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s’est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :
Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, NDIAYE, GRESSENT, GUILLON.
Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, DEBOISSY, BATAILLE, TERNISIEN, LEFEBVRE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM MARC, COPLO, LECERF, GODEFROY, GASSA, SABIRI et Mmes LOUBASSOU, DELIENCOURT, GÜTH, MANTSOUAKA-MASSALA.

Était absent : M. THIERY.

Avaient donné pouvoir : M. MARC à M. COQUELET, M. COPLO à Mme DUVALLET, M. LECERF à M. LEGO, M. GODEFROY à M. JAMET, M. GASSA à Mme DORDAIN, M. SABIRI à M. GHOUL, Mme LOUBASSOU à Mme BENAMARA, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, Mme GÜTH à Mme VINCENT, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme ROUSSELIN.

Mme Jeanne POUHÉ
est nommée Secrétaire à l’ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI, VANHOVE, LHERNAULT, SWIECH, TORETON et Mmes BOULANGER, JEZ, GALLÉ-TESSONNEAU, ZAPPIA.

MOTION – APPEL D’EPINAY - POLITIQUE DE LA VILLE ET
COHÉSION SOCIALE ET URBAINE

M. le Maire expose au Conseil municipal :

Un an après la signature des premiers nouveaux contrats de ville (CIV) et à l’approche d’un nouveau comité interministériel des villes, les associations du bloc communal (France urbaine, Association des maires de France et des présidents d’intercommunalité, Ville & banlieue, Association des petites villes de France, Villes de France, Intercommunalités de France, Association des maires d’Ile-de-France) souhaitent interpeller le gouvernement et renouveler leurs attentes sur la méthode et les contenus des futures politiques de la ville et de cohésion sociale et urbaine.

Nous faisons face à une situation budgétaire et financière critique pour nos communes et intercommunalités, et sans perspectives d’amélioration. Nous craignons particulièrement l’extinction silencieuse de la politique de renouvellement urbain, alors même que les attentes n’ont jamais été aussi grandes pour transformer nos quartiers. De même, le budget de la politique de la ville a été réduit à 609 millions d’euros pour l’année 2025, alors que nos populations sont déjà vulnérables et que la nouvelle géographie prioritaire a conduit à une hausse du nombre de quartiers et d’habitants concernés par cette politique. Quelles réponses apportera l’Etat aux 8% de la population qui vivent dans nos quartiers ?

Accusé de réception en préfecture
04/04/2025 09:04:40
N° 25/04/MO
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

Nous sommes attachés à montrer les forces de nos quartiers et souhaitons, en cette journée, réaffirmer notre engagement pour que les habitants aient accès aux mêmes droits et services, c'est-à-dire au droit commun qui prévaut sur l'ensemble du territoire national.

Considérant que les inégalités territoriales se creusent et que la situation dans les quartiers se dégrade ;

- Nous appelons le gouvernement à se donner les moyens de mesurer et ajuster son intervention en direction des quartiers prioritaires de la ville grâce à une feuille de route interministérielle obligeant chaque ministère à mesurer l'atterrissage des crédits dans les quartiers prioritaires ou pour leurs habitants ;
- Nous appelons le gouvernement à assortir, pour chaque ministère, des objectifs chiffrés de réduction de l'inégalité des chances l'échelle territoriale ;
- Nous appelons le gouvernement à mettre en place un suivi des mesures annoncées lors des
- Comités interministériels de la Ville afin de dresser un bilan exhaustif des actions menées ;

Considérant que l'éducation, l'accès à la culture, au sport et à l'emploi sont autant de leviers pour donner à chacun la possibilité de s'émanciper comme citoyen et d'accéder à l'autonomie dans ses choix de vie ;

- Nous appelons le gouvernement à garantir la qualité du service public de l'éducation dans les quartiers comme sur l'ensemble du territoire national ;
- Nous appelons le gouvernement à aligner la géographie d'éducation prioritaire sur les zonages des quartiers prioritaires de la ville dans un but de cohérence de l'action publique ;
- Nous appelons le gouvernement à appuyer les démarches innovantes mises en place localement en faveur de l'insertion et de l'emploi des habitants des quartiers et assurer l'action en proximité de France Travail ;
- Nous appelons le gouvernement à s'engager en faveur d'un accès pour tous à des équipements culturels et sportifs en proximité dans nos quartiers.

Considérant l'aggravation des conditions de vie dans nos quartiers et la nécessité de permettre à chacun à vivre en bonne santé, en sécurité et dans des conditions décentes ;

- Nous appelons le gouvernement à garantir l'accès aux soins de qualité et en proximité et à soutenir les actions déployées par le bloc communal dans les quartiers, notamment en matière de santé mentale ;

- Nous appelons le gouvernement à mieux soutenir les efforts de mise en accessibilité des logements sociaux et des espaces publics ce qui contribue au bien-être de tous qu'il s'agisse des personnes âgées, celles en situation de handicap ou en perte d'autonomie, ou encore des familles ;
- Nous appelons le gouvernement à agir face à la montée en puissance du nombre de personnes en situation de précarité ou d'extrême pauvreté qui nécessite un meilleur accompagnement financier et technique des initiatives déployées localement et qui ont fait la preuve de leur efficacité. Les CCAS ne peuvent absorber à eux seuls ce flux ;
- Nous appelons le gouvernement à assumer sa mission régaliennne en assurant la sécurité de nos concitoyens dans les quartiers et en confortant les maires dans leur politique de prévention face à l'insécurité du quotidien et l'émergence de nouvelles formes de délinquance.

Considérant la nécessité de travailler sur le renouvellement urbain de nos quartiers, y compris la mixité sociale et fonctionnelle pour que les habitants des quartiers prioritaires ne soient plus les premières victimes d'une paupérisation des logements et de leur cadre de vie ;

- Nous appelons le gouvernement à garantir la livraison des projets engagés dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain NPNRU et à renforcer la participation de l'État en pérennisant des financements pluriannuels et les modalités d'intervention de l'ANRU. C'est une nécessité pour traiter les politiques publiques dans leur ensemble sur le territoire, selon une approche globale, comportant à la fois une vision humaine et une vision urbaine, intégrant finement les enjeux connexes de voirie, de qualité du cadre de vie, de patrimoine, de développement économique, d'écologie, de sécurité ;
- Nous appelons à préserver sa vocation à refaire l'égalité territoriale, sans étendre son périmètre aux quartiers situés en dehors de la géographie de la politique de la ville ;
- Nous appelons le gouvernement à considérer prioritairement la question de la compensation intégrale des exonérations et abattements de taxe foncière sur les propriétés bâties sur les logements sociaux en réhabilitation et en QPV : il est paradoxal que les communes accueillant les populations les plus fragiles soient les moins soutenues alors qu'elles devraient pouvoir renforcer les services qui leur sont destinés ;
- Nous appelons le gouvernement à anticiper les besoins futurs de nos quartiers en planifiant un programme pluriannuel d'investissement en faveur de la rénovation des logements, de

la lutte contre les îlots de chaleur, contre l'habitat indigne et les copropriétés dégradées.

- Nous appelons le gouvernement à se saisir dans la durée des enjeux liés aux quartiers prioritaires et de l'égalité territoriale.

Nous comptons sur la ministre déléguée en charge de la Ville, Juliette Méadel, la ministre en charge du Logement, Valérie Létard, et le président de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, Patrice Vergriete, pour porter ce message auprès du Premier ministre. Nous leur rappelons notre détermination à porter de hautes ambitions pour la politique de la ville.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré
A l'unanimité**

- **Approuve** la motion proposée par M. le Maire

La présente motion sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.



POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET